

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HEMI-LIEN 2024 « 28ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplegiques) : 4-595970-84

N°11/2024 (novembre) Clap 275ème

Agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦ B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : g.e.htc.geh@outlook.com

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦ Banque : compte IBAN : **BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

- 1- CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 NALINNES ☎ 071/21.68.28
- 2- LIEGE ET REGION : Bd des Combattants, 30/1 4470 Saint-Georges ☎ 0477/133064
- 3- MONS ET REGION : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 QUAREGNON ☎ 065/88.51.24
- 4- OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42
- 5- WAVRE ET REGION : Av. Félix Lacourt, 130 - 1390 Grez-Doiceau ☎ 0475/395.396

6. NAMUR ET REGION : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 NAMUR ☎ 081/22.47.59
- 7- LA LOUVIERE ; Impasse Salace, 1 7110 LA LOUVIERE ☎0473/540 133
- 8- ARLON ET REGION : Chaussée de Florenville,46 6840☎MONTPLAINCHAMPS 0497/504.679
- 9- BRUXELLES : Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-St-AGATHE ☎ 02/465.66.20

Infos GEH

- Nous nous retrouvons le **dimanche 24 novembre à 12 heures** au restaurant « **les 3 Clefs** » à Gembloux, route de Namur, 17 pour le repas de fin d'année. Nous espérons vous y voir nombreux !

Chaque année, nous avons droit à un apéro et un repas gastronomique dans une salle adaptée !

Toutes les informations relatives à ce repas figurent dans le coupon réponse joint.

Information importante : Le GEH intervient toujours dans le prix du repas et prend en charge les eaux, l'apéritif, le vin et le café !

Infos générales

- **En** quoi consiste un plan de rééducation post AVC ? Après un AVC, on reste toujours un certain temps à l'hôpital, de préférence dans une unité spécialisée dans les AVC (« stroke unit »). La rééducation est commencée le plus vite possible, dès le premier jour si possible. Comme les troubles liés à un AVC peuvent être très divers, la rééducation est un vrai travail d'équipe. L'équipe de rééducation se compose d'un(e) médecin, d'un(e) kinésithérapeute, d'un(e) logopède, d'un(e) ergothérapeute, d'un(e) infirmière, d'un(e) assistant(e) sociale et éventuellement d'un(e) psychologue.

La famille est également étroitement impliquée dans le processus de rééducation, par exemple dans l'élaboration du plan de rééducation. Ce plan comprend un certain nombre d'objectifs, comme rééduquer des muscles paralysés, réapprendre à se tenir droit, se tenir debout et marcher, apprendre des actions utiles dans la vie quotidienne (par exemple, apprendre à manger seul malgré la

faiblesse dans un bras), effectuer des exercices pour parler, et si nécessaire bénéficier d'un soutien psychologique.

La rééducation se poursuit au domicile le plus tôt possible. Organiser une réunion d'équipe avec tous les prestataires de soins concernés est une bonne idée. Les rendez-vous sont notés dans un dossier de soins, et les résultats sont régulièrement évalués.

Parfois, le retour à la maison à la sortie de l'hôpital après la phase aiguë n'est pas directement possible. La personne est alors orientée vers un service ou un centre de rééducation spécialisé pour une rééducation intensive.

Liens utiles :

<https://www.saintluc.be/sites/default/files/2020-09/commu-dsq-010-prise-en-charge-avc.pdf>

Brochures patients | Cliniques universitaires Saint-Luc (saintluc.be)

<https://www.mongeneraliste.be/maladies/aphasie-a-la-recherche-de-la-parole-perdue/>

- **A**ide individuelle à l'intégration : C'est l'AVIQ qui intervient, mais toutes les aides ou aménagements ne sont pas acceptés. Ces aides sont réglementées par un arrêté du Gouvernement Wallon. Ce texte définit les conditions et les modalités d'intervention.

Certains équipements et prestations de services non listées dans la réglementation peuvent être refusées automatiquement ou exclues. C'est le cas notamment pour un lave-vaisselle, une brosse à dents électrique, du matériel prêté ou loué, des orthèses ou prothèses, les coussins de positionnement...

Dorénavant, suite à la publication, le 22 décembre 2023, de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2023, une personne en mesure de prouver la survenance, avant 65 ans, du handicap pour lequel elle a besoin, après 65 ans, d'une aide matérielle

individuelle peut introduire une demande d'intervention auprès du Bureau régional dont elle dépend. Cette demande sera analysée sur base des éléments médicaux qu'elle pourra fournir (bilans médicaux de l'époque, reconnaissance de handicap ou tout autre document officiel relatif à ce handicap, ...). (Magazine C'est l'Aviq et site de l'Aviq)

- **La vaccination après 65 ans** : à partir de 65 ans, en cas de maladies infectieuses, les complications peuvent être plus graves. Notamment parce que le système immunitaire fonctionne moins bien ou parce qu'on souffre d'une maladie chronique. Il est donc essentiel de se protéger en étant vacciné.

Vaccin recommandé : la grippe. Le vaccin doit être effectué chaque année en octobre ou novembre, car les souches du virus varient d'une année à l'autre.

Vaccins supplémentaires : -hépatite A et B ; conseillé pour les personnes atteintes d'une maladie du foie

- varicelle-zona : le virus peut se réactiver plusieurs années après avoir contracté la varicelle et provoquer un zona plus douloureux chez les personnes âgées

- Covid 19 : vaccination proposée gratuitement aux personnes de + de 64 ans.

Plus d'infos sur la vaccination : www.vaccination-info.be/seniors-65-ans-et-plus / (magazine Partenamut)



Humour:

- **Un** gendarme à moto arrête un gars pour excès de vitesse manifeste.

Monsieur, pourrais-je voir votre permis de conduire, s'il-vous-plaît ?

Je n'en ai plus. On me l'a retiré il y a des mois après cinq infractions graves.

Puis-je voir les papiers du véhicule ?

Je ne sais pas. Ce n'est pas ma voiture, je l'ai volée. Ce véhicule est volé ??

C'est exact.

Mais maintenant que j'y pense, j'ai cru voir des papiers dans la boîte à gants, quand j'y ai rangé mon revolver. Il y a un revolver dans la boîte à gants ???

Oui, Monsieur. C'est là que je l'ai mis quand j'ai tué cette femme et pris sa voiture.

Vous... vous avez tué la propriétaire de cette voiture ??

Oui, Monsieur.

Le cadavre est d'ailleurs encore dans le coffre.

Le... le cadavre est dans... le coffre ????

Oui, Monsieur.

Le gendarme recule de deux pas, empoigne sa radio et appelle des secours, qui arrivent vite fait, encerclant la voiture.

Un officier s'approche du conducteur.

Puis-je voir vos papiers, Monsieur ?

Voici.

Les papiers sont en ordre.

Puis-je voir les papiers du véhicule ?

Le conducteur ouvre la boîte à gants, les 10 tireurs d'élite entourant la voiture, épaulent.

Le conducteur sort les papiers. Il est bien le propriétaire de la voiture.

L'officier, jetant un œil dans la boîte :

Vous n'avez pas d'arme ?

Non, Monsieur.

Voulez-vous sortir de votre voiture, sans mouvement brusque, et ouvrir votre coffre ?

Le conducteur sort. Ouvre le coffre.

Qui est vide Évidemment.

Je ne comprends pas, Monsieur, il m'a été rapporté que vous conduisiez, sans papiers, cette voiture volée après avoir tué sa passagère au moyen d'une arme cachée dans la boîte à gants, et dont le corps se trouvait dans le coffre...

Et je suppose que le type qui vous a raconté cela vous a dit aussi que je roulais trop vite ?

Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **de novembre 2024 nous penserons** : le **9** en mémoire de Michel **LECLERCQ**, le **11** à Jean-Paul **DUMOULIN**, et le **26** à Monique **De PLAEN**

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Vous aurez à présent une « carte virtuelle e-carte » un mail de souhaits envoyé par Mireille CROES. Nous savons que vous appréciez chaque fois cette petite attention

Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE48-1149059214- 27 Exonération de 45% pour tout don de 40.00 € minimum



Mot du président. *En ce Clap* 275

Une fois de plus, et pour embrayer sur l'annonce faite dès l'entame ci-dessus, nous insistons sur l'importance de réagir sans tarder et ce, pourquoi pas dès

réception de ce courrier,  en vous inscrivant à notre 26^{ème} dîner annuel, une fois de plus au restaurant « **Les 3 clés** » à Gembloux. Les détails précis sont à parcourir au verso. Le menu étant toujours « alléchant ».

Le restaurant étant très insistant quant à leur faire part du nombre de convives dans les temps impartis, faites-nous le plaisir de nous communiquer tout au moins votre intention (ou non) d'être de nôtres afin à tout le moins, de nous ôter toute inquiétude d'organisateur. L'an dernier, nous étions plus d'une trentaine.



Même si nous avons dû tenir compte des augmentations inévitables dans le secteur de l'Horeca, le prix, calculé au plus juste une fois encore (pour nos membres en règle de cotisation), témoigne de notre souci de prendre une nouvelle fois à notre charge une part importante du prix réel.

Par ailleurs, Bloquez dès à présent dans votre agenda la date du **19 décembre** pour notre traditionnel « **Goûter de Noël** » à Clerlande avec au menu : Cougnous (à déguster et à emporter), chocolat chaud, Quizz musical et Karaoké.

Thierry

Dîner GEH du dimanche 24 novembre 2024 à midi :

Hôtel Best western 'Les 3 Clés' à Gembloux

Chaussée de Namur, 17 5030 Gembloux

Itinéraire : Autoroute E411(Bruxelles-Namur) - sortie 11 Thorembais - Sur la gauche au 1er rond-point de Gembloux (possible de couper juste avant le carrefour)

Apéritif (et repasse) - zakouskis (2)

- **Entrée** : Croquettes de gibier, sauté de pleurotes, confit d'oignons
- **Plat** : Filet de saumon cuit sur peau, mousseline de topinambours sauce au Chardonnay
- **Dessert** : Tiramisu spéculoos, liqueur de chocolat « Noir d'Ivoire »
- **Moka** et mignardises



Apéritif, 1/4 vin, eau, café sont offerts par le GEH !!

Coupon-réponse :

A renvoyer de préférence par mail à cevada.isa@gmail.com **uniquement. Pas par Tél.**

ou par la Poste : Isabel Cevada (Clos Adolphe Sax, 3 - 1342 Limelette)

Nom : **Prénom :**

Téléphone : /

GSM : / **(indispensable)**

Participera au dîner GEH et sera accompagné de (nbre).....personne(s)

Et verse donc x 24 € / membre GEH (en règle de cotisation)

Ou accompagnant direct, au lieu de 55 € ☺ !!

Soit 56 % prise en charge par le GEH

..... x 45 € /non membre GEH

Soit la somme totale de € pour le **10 novembre** au plus tard.

Attention : aucune inscription ne sera prise après cette date

sur le compte **BE48 1149 0592 1427** du GEH avec en communication : « **Dîner GEH** »

*En cas de problème vous devez impérativement nous le signaler au **plus tôt** au **0478/618.643** (GSM de Thierry) afin que nous puissions décommander à temps votre repas. **A défaut, il vous le sera compté au prix plein.***

Nous vous y attendons nombreux !!